

Pont de Poitte

# Le Pontois

*le magazine de ma commune*

PONT DE POITTE  
PENDANT LA PANDÉMIE  
Pages 6 à 8

URBANISME  
Pages 15 à 17

PONT-DE-POITTE  
2020 EN PHOTOS  
Pages 20 & 21

COMMERCES  
Pages 22 & 23



Edito

Page 3

Dossiers

Conseil municipal et TEC

Pages 4 & 5

Pont de Poitte pendant la pandémie

Pages 6 à 8

Travaux 2020

Pages 9 à 12

Projets

Pages 12 à 14

Urbanisme

Pages 15 à 17

Tourisme

Page 18

Pont de Poitte d'hier et d'aujourd'hui

Page 19

2020 en images

Pages 20 & 21

Commerces

Page 22 & 23

Associations

Pages 24 à 29

Santé et services à la personne

Page 30

Etat civil / MEMO

Page 31

Calendrier des manifestations 2021

Page 32

Le Pontois n° 70, janvier 2021



**Directeur de la publication :** Christelle DEPARIS-VINCENT  
**Directeur du comité de rédaction :** Patrick MARQUES  
**Comité de rédaction :** Le Conseil municipal  
**Crédit photo :** Anca DARAMUS, Laurent MAGRÉAULT-D'ATTOMA, Raymond LANCE, Jean-Michel GENSSE, Mairie de PONT de POITTE  
**Mise en page :** Jean-Michel GENSSE  
**Imprimerie :** PLESSY  
*Imprimé à 450 exemplaires*

**Contact :**

Mairie de Pont de Poitte  
39, Grande Rue  
39130 PONT-DE-POITTE

Tél : 03 84 48 30 01

Mail : [mairie@pontdepoitte.com](mailto:mairie@pontdepoitte.com)  
site : [www.pontdepoitte.com](http://www.pontdepoitte.com)  
[facebook.com/pontdepoitte](https://facebook.com/pontdepoitte)

**Ouverture au public :**

du lundi au vendredi, de 14h00 à 17h00

Le bulletin est paru très tard, après pourtant un fort élan donné en décembre.

Je prie donc eux qui ont rendu les articles dans les temps de nous excuser de ce délai de mise en page, mais comme vous le lirez, de nombreux dossiers et projets sont en cours et nous ont fortement mobilisés.

Le conseil municipal s'est seulement mis en place le 27 mai 2020, et ce printemps a vu, malgré le confinement, la reprise des projets lancés par la précédente équipe, notamment :

- le city stade et l'opportunité du financement de Agence Nationale du Sport,
- le projet de résidence pour personnes âgées relancé par la société Age et Vie
- le choix par le nouveau conseil de réaliser la nouvelle salle au niveau du Foyer Rural. Cette dernière décision a provoqué le dépôt des dossiers de subvention au niveau de la région et la rencontre d'interlocuteurs tels que le CAUE, de porteurs de projets ayant réalisé des aménagements de salle et de tiers lieux : ces espaces partagés proposant sur le même site salle de réunion, point lecture, accès à un espace de connexion informatique et petit bureau (espace de co-working) pour des salariés à distance et surtout des entrepreneurs, espace de rencontres thématiques, ...

L'afflux de touristes cet été, et aujourd'hui la forte demande d'installations, nous a fait prendre conscience certes de l'attractivité de notre commune mais aussi de la nécessité d'organiser l'accueil touristique (notamment des campings cars) et de mettre en valeur notre patrimoine.

Les projets et idées sont donc nombreux, les finances confortables mais pas surabondantes, le conseil a par conséquent choisi de se faire accompagner au printemps 2021 dans le cadre d'une Etude de Revitalisation afin de ne négliger aucun aspect de notre développement, consulter la population -usagers et acteurs, ordonnancer les travaux, solliciter les financeurs (du Département à l'Europe mais aussi privés).

Je tiens à saluer l'implication de la nouvelle équipe en place, et à remercier la précédente qui a initié ces pro-

jets, laissé des finances saines tout en réalisant un aménagement envié de Pont de Poitte.

Si 2020 a été une année particulièrement difficile pour nos associations, qui ont vu toutes les manifestations annulées, elle est surtout catastrophique pour les commerces fermés de nombreuses semaines, -voire mois pour nos 2 restaurateurs. Je tiens à les assurer de notre soutien, la commune de Pont de Poitte a répondu présente chaque fois que nous avons eu les moyens d'accompagner une action en faveur de l'activité locale. Nous continuerons à le faire.



Il faut souligner que le mot entraide existe toujours sur notre commune, nous l'avons vu durant le confinement, la mairie restant l'interlocuteur privilégié pour centraliser les offres d'aides spontanées ou provoquées (réalisation de masques, portage de courses, suivi de personnes isolées, ...) mais aussi recenser les besoins. Merci au nom de la collectivité à toutes les personnes qui se sont manifestées et ont accompagné les autres. Dans cette crise le personnel a été d'une grande efficacité et je l'en remercie.

Le comité d'animation a particulièrement soigné les illuminations pour nous apporter un peu de gaieté pour les fêtes de fin d'année. Félicitations à eux pour leur investissement.

Le calendrier 2021 des manifestations n'est pas aussi étoffé que les autres années mais nul doute que les dates seront fixées dès que nous aurons plus de visibilité.

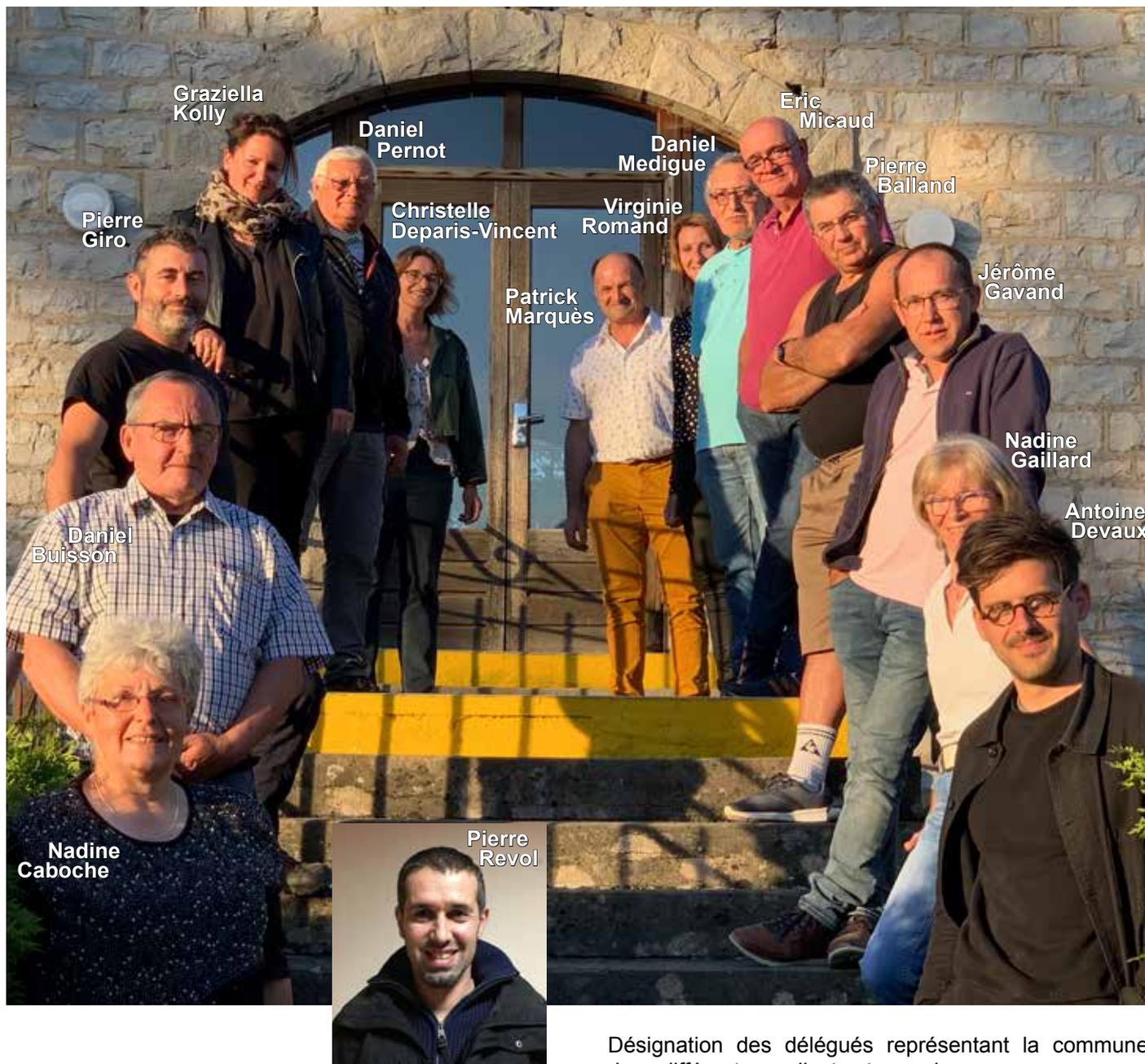
Ce bulletin est riche de projets, il faut aller de l'avant, cela toujours été ma ligne de conduite. Je souhaite à tous de garder l'optimisme et pouvoir rebondir.

N'hésitez pas à venir en mairie. Nous accueillerons avec plaisir les anciens, qui comme les nouveaux venus peuvent solliciter une rencontre avec les adjoints ou le maire afin de se présenter et/ou de (re)-découvrir la commune. ■

Christelle DEPARIS-VINCENT  
Maire de Pont-de-Poitte

# Conseil municipal

Nouveau conseil municipal mis en place lors de la réunion ordinaire du conseil municipal du mercredi 27 mai 2020.



Désignation des délégués représentant la commune dans différents syndicats et organismes :

**D**élégations aux différents adjoints, concurrentement avec le maire :

- **M. Patrick Marquès** 1<sup>er</sup> adjoint, suivi des actions concernant l'animation, la communication, la mobilité et le tourisme

- **M. Daniel Pernot** 2<sup>ème</sup> adjoint, suivi des actions concernant les travaux réalisés par ou dans la commune, celles relatives à la forêt et aux salles communales

- **M. Daniel Buisson** 3<sup>ème</sup> adjoint, suivi des actions relatives à l'urbanisme, aux finances de la commune

- **Communauté de Communes Terre d'Émeraude** :

titulaires :

Mme Christelle Deparis-Vincent et M. Patrick Marquès

- **SIDEC** : M. Daniel Pernot, délégué communal

- **SIVOS** : Mesdames Christelle Deparis-Vincent, Graziella Kolly et Virginie Romand membres titulaires, et M. Patrick Marquès suppléant

- **Syndicat de Production d'Eau de Vouglans (SIE VOUGLANS)** : Messieurs Daniel Buisson et Pierre Revol membres titulaires et Mme Christelle Deparis-Vincent comme suppléante ■

## Terre d'Émeraude Communauté

Des compétences, un exécutif renouvelé :

**R**egroupement de 4 communautés de communes avec des compétences très diverses, **Terre d'Émeraude Communauté** assure aujourd'hui de nombreuses compétences et les délégués auront à déterminer rapidement lesquelles il est intéressant de garder, lesquelles seront exercées par les communes.

Toutefois Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 **Terre d'Émeraude Communauté** assure sur l'ensemble du territoire :

- la compétence **ASSAINISSEMENT** : c'est donc elle qui gère les travaux d'assainissement collectif (réseaux et traitement) sur l'ensemble du territoire, en plus du suivi du **SPANC** (assainissement non collectif) qu'elle assurait déjà. Terre d'Émeraude Communauté reprend les contrats de délégation de services que les communes avaient souscrits, c'est le cas de Pont de Poitte, (voir article assainissement).

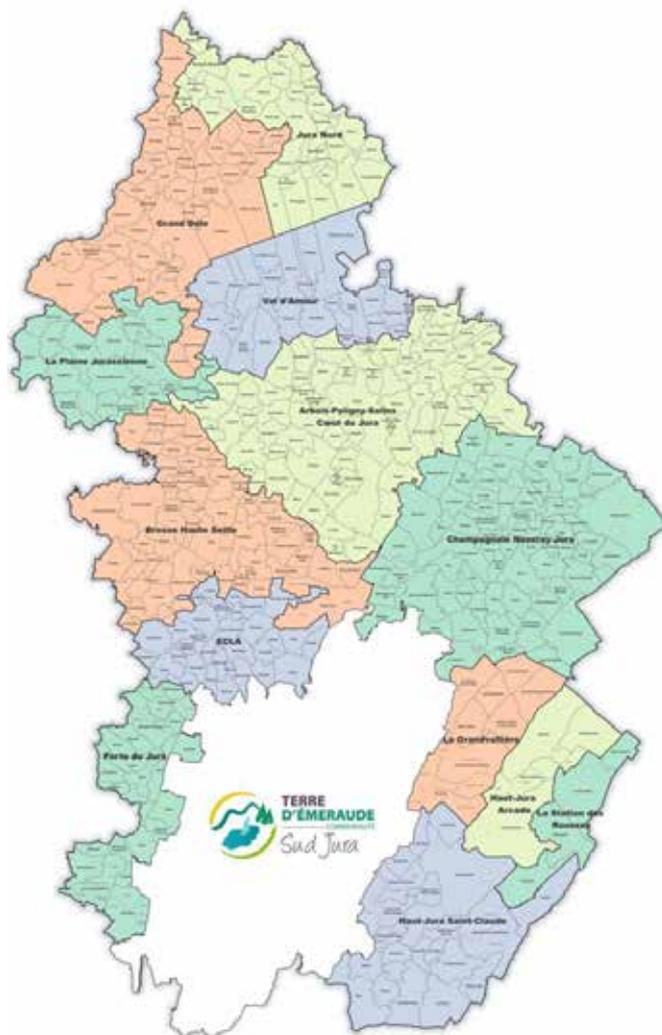
- le service d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) : pour les communes ayant un document d'urbanisme en vigueur, l'Etat n'assumant plus cette charge lorsque les communautés de communes ont plus de 20 000 habitants (voir article Urbanisme). C'est un service et non une compétence, il sera facturé aux communes.

L'exécutif de **TEC** comprend **15** vice-présidents et un bureau de **20** membres autour de **Philippe PROST**, - maire de Sarrognas, élu président ■

La communauté de communes s'est dotée :  
d'un site internet :

<https://www.terredemeraude.fr/>

d'un logo :



### Contact :

Communauté de Communes Terre d'Émeraude  
4 chemin du Quart,  
39270 Orgelet  
Tél : 03 84 25 41 13

Nos délégués communautaires :  
**Christelle Deparis-Vincent**,  
également vice présidente Urbanisme et cadre  
de vie

**Patrick Marquès**,  
membre de la commission tourisme

# Pont de Poitte pendant la pandémie

## Lettre ouverte

Pont de Poitte 04 novembre 2020

La honte dans "mon" pays

Pourra-t-on se sortir de la "COVID" sans déprime ? Notre village est sans vie comme beaucoup de pays. Au matin mon cœur bat plus fort, quand je mets mon nez dehors. Combien de malades seront emportés, si tôt le soleil levé, Je pense aux déploiements colossaux dans les hôpitaux, aux personnes soignantes, avec si peu de détente.

Le port du masque a pris le pouvoir, il est obligatoire.

Quelle frustration dans la liberté par devoir le porter,

Tellement embêtant à mettre à tout moment.

Certains disent qu'il est inutile en ignorant le danger volatile.

La question piège est posée, sur qui va-t-il s'agripper ?

Autre question «: Que choisir ?»

Le port du masque ? Ou une place à l'hôpital ?

Bien au chaud dans nos chaussons, pensons à ceux qui "touchent le fond".

Pour la pandémie qui se faufile partout. De notre côté, que faisons-nous ?

J'ai quand même vu le masque bien porté et la distanciation respectée.

Mon sujet ici n'est pas sur mes états d'âme, mon souci est beaucoup plus grave.

Et ce n'est pas ma fantaisie d'expression qui a atténué mon indignation.

En ce qui m'amène ici, par l'opportunité de ce MAGAZINE COMMUNAL

C'est d'attirer l'attention à ce qui fait mal « : La honte dans nos rues .... ».

Pour les masques sur le bord des routes, sur les chemins que fréquentent nos enfants pour aller à l'école, (encore vu ce matin dans "ma rue", d'où ces quelques lignes...).

Peut-on se regarder dans une glace après ce geste d'incivilité, voir plus par ce geste de goujaterie, pour le mépris de notre entourage ?

Qui doit ramasser les débris jetés ? Les employés municipaux ? Sont-ils pris pour des "larbins" ?

Nous ne sommes plus au Moyen-âge !

Doivent-ils prendre des risques pour la population, étant en contact direct de ces masques souillés ?

Plutôt dire merci à tout remettre en ordre après certaines indécidables, Ils sont surtout là pour les aménagements de la commune avec compétence pour notre bien être, sans compter leurs multitâches, jusqu'à arroser les fleurs qui agrémentent rues et village.

Dans la vie je suis pacifique, et sûrement naïve, puisque j'ose croire à ce que chacun prenne conscience de la gravité de la situation, mais pour ce coup là, je crie au scandale !

La mise en garde n'est pas mon rôle, mais j'essaie seulement d'encourager les bons gestes pour la sécurité de nos enfants et de nous tous ...

Super déçue, je voudrais être encore fière de "mon pays"; l'un des "bijoux" dans notre Jura. Un joli pays, où tout est centré aux premières nécessités, et surtout bien dirigé.

Merci !!

Suis-je la seule à être indignée ? Je suis sûre que non...

En toute amitié prenez patience pour retrouver notre vie d'avant...

Ce sera mon vœu le plus sage, glissé dans cette page.

Fidèlement  
Anne-Marie...



Ramassage effectué par Raymond Lance en février 2020.

**12 mars 2020** : annonce du chef de l'Etat que le 1<sup>er</sup> tour des municipales est maintenu avec des conditions sanitaires drastiques, mais que les établissements scolaires ferment, ainsi que les restaurants, entre autres.

### 17 mars c'est le confinement.

A Pont de Poitte, comme dans la plupart des communes, la solidarité s'organise. La commune va s'investir dans le suivi des personnes dites à risque "plus de 65 ans", les personnes seules et isolées. Les secrétaires Corinne et Marielle ont été chargées de les appeler tous les 2 à 3 jours pour faire le point, non seulement sur leur état de santé, leurs besoins en terme de courses ou de services à la personne, mais surtout pour rompre leur isolement et la routine du confinement. Ces appels ont été particulièrement appréciés par les personnes les plus âgées et seules.

Les commerces alimentaires de la commune ont proposé des repas à emporter mais aussi des livraisons à domicile.

Parallèlement les conseillers ont organisé la distribution des masques, en 2 temps.

En effet, nous avons commandé par le biais de la communauté de communes des masques tissus de catégorie 1, (en bec de canard), pour chaque habitant. La livraison tardant nous avons sollicité les couturières bénévoles pour la production de masques tissus de catégorie 2, réalisés selon les normes **AFNOR**.



Plusieurs se sont manifestées spontanément et ainsi plus de **300** masques ont été offerts et distribués aux personnes actives; le conseil ayant réservé les premières livraisons de masques de catégorie 1 aux personnes de plus de 65 ans, plus fragiles en cas d'atteinte du virus. Ce fut aussi un moment de reconnaissance à ces couturières bénévoles.



Pendant le confinement le conseil n'a pu se réunir, mais il fallait continuer à administrer la commune et préparer l'avenir, ainsi tous les mardis les réunions maire et adjoints (ouvertes aux conseillers) se sont tenues en visio conférence rassemblant les anciens encore en fonction et les nouveaux élus pas encore en exercice faute de conseil électif. Après quelques difficultés de prise en main, de connexion, ces réunions ont permis un véritable passage de relais entre les 2 conseils.

La commune a choisi de se montrer solidaire des commerçants en ne facturant pas cette année l'occupation du domaine public. Pont de Poitte a également été la seule commune sur le territoire de **Terre d'Emeraude Communauté** à vendre les bons d'achats bonifiés mis en place par la Communauté de Communes avec l'aide de la Région et des caisses locales du Crédit Agricole.

Le choix a été fait de remercier les infirmières et médecin de leur dévouement en ne facturant pas les charges de fonctionnement durant la période de confinement et depuis la rentrée en supportant le surcoût de nettoyage journalier du pôle santé.

Le maintien des marchés nocturnes sur le modèle de 2019 avec une forte participation des associations nous paraissait important et après proposition d'un protocole sanitaire validé par la préfecture nous avons pu les organiser, redonnant un peu de vie à la commune, puisque toutes les manifestations avaient été annulées.

Avec la reprise de la circulation de la Covid cet automne les manifestations de Noël ont été supprimées partout. Un petit groupe d'artisans a souhaité organiser un marché sur la place ; après l'accord de la préfecture demandant une forte distanciation entre les stands des producteurs, et qu'aucune boisson, nourriture consommable sur place ne soit vendue, celui-ci a pu se tenir, rassemblant ainsi **10 producteurs**.





La période de confinement printanière réduisant considérablement la circulation routière, nous a donné l'occasion de nous exercer à la manipulation du traceur de bande de signalétique routière prêté par AMGF.



Bien nous en a pris face à l'afflux de touristes et de campings-caristes auquel nous avons dû faire face cet été.

Par contre les agents d'entretien de la municipalité ont dû, hélas, effectuer le ramassage de multiples masques jetés sur la voie publique. Autre manque de civisme flagrant, les sacs de vêtements abandonnés à côté du container sans se soucier de savoir si la collecte pouvait être assurée ou non pendant le confinement.



C'est à l'occasion de la réouverture de l'école, le 18 mai, que nous avons eu la visite du recteur d'académie, du directeur départemental, de M. le préfet, et de différentes personnalités politiques telles que Mme Marie-Christine Dalloz, notre députée. Ce fut un instant d'échange sur la mise en place du protocole sanitaire avec les équipes pédagogiques et les élus locaux.



Mme Corbet enseignante

Mme Reverchon psychologue scolaire

Mme Dalloz Députée

Malheureusement la pandémie n'est pas encore terminée ■

### Les agents municipaux au service de la collectivité.

- **Corinne Hubert** et **Marielle Roy**, nos secrétaires qui vous accueillent du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00 pour vos démarches administratives, la Poste, le SIVOS



- **Alain Jeunet** et **Pierre Genetet**, nos 2 agents techniques, qui assurent non seulement la plupart des travaux mais aussi la propreté des voiries, la vidange des poubelles surtout cet été avec l'afflux de touristes

- **Evelyne Buisson** et **Eliane Mesgolitsch**, nos 2 agents chargées elles de l'entretien et désinfections des locaux communaux ouverts au public que sont la mairie, le pôle santé et les salles. Mission oh combien importante en ce moment ■



**Un grand MERCI à tous les bénévoles, les agents et tous ceux qui se sont investis pour que nous vivions au mieux cette période difficile.**

## Réfection Grande Rue / renouvellement des bordures de la route d'Orgelet

Pose des enrobés Grande Rue

**D**epuis des années qu'on l'attendait ;

le conseil départemental avait enfin validé fin 2019 la réfection de la bande de roulement de la Grande Rue quand le confinement est survenu. Les travaux n'ont donc démarré que le 11 mai 2020, jour du déconfinement. Certains n'ont pas compris : traversée de Pont de Poitte fermée alors que l'on nous autorisait enfin à circuler ! Mais le résultat en valait la peine et au vu de la population estivale présente cet été sur Pont de Poitte la date n'était pas si mal tombée.



Pose des bordures granit

Pendant les préparations de chaussée dans la Grande Rue, le conseil municipal a décidé en urgence du changement des bordures en béton dégradées, par des bordures en granit au niveau du stop de la route d'ORGELET pour un montant de **1998 € TTC**, en effet à l'origine la réfection de voirie ne devait pas empiéter sur les voies accédant à la Grande Rue.

En 2021, un prochain tronçon de remplacement des bordures s'effectuera au printemps sur une longueur de soixante mètres pour terminer vers le parking route d'Orgelet.

A la suite de ces travaux , l'application de résines anti-dérapantes teintées sur les plateaux traversant ainsi que le marquage des passages piétons surélevés et la création de bandes rugueuses aux entrées de la zone trente ont été réalisées dans la Grande Rue pour un montant de **6 422 € TTC** ■

## Rénovation de la toiture du Château d'eau de Poitte

**L'**entreprise ADG a changé le lattage de la toiture et des tuiles neuves de couverture ont été posées sur deux pans du toit, sur les deux autres pans, les tuiles endommagées ont été remplacées.

L'ensemble des gouttières en zinc du bâtiment a été remis à neuf.

Le montant de la totalité des travaux s'élève à **6 204 € TTC**, avec une subvention du Conseil Départemental de **1240 €** et de la DETR de 25% (**1245 €**) ■



## Déshydratation des Boues de la Station

**E**n raison de l'épidémie de Covid 19, l'épandage de boues non hygiénisées est interdit. Les boues de la station d'épuration de Pont-de-Poitte ne pouvant pas être hygiénisées (chaulage); elles ne peuvent donc plus être épandues. La durée d'interdiction d'épandage n'est pas connue : nous ne savons pas quand les boues produites seront à nouveau considérées sans risque, ni si des analyses pourront être mises en œuvre pour montrer que les boues de nos petites stations rurales sont indemnes de Covid-19.

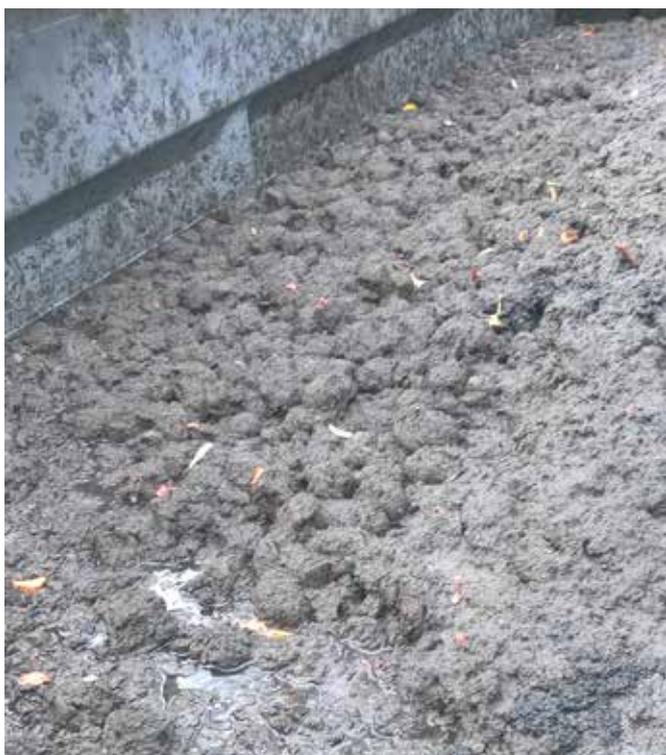
La seule solution possible pour notre station est la déshydratation des boues (apport sur la station d'une usine de déshydratation mobile) et évacuation des boues déshydratées en centre de compostage sans retour.

Devant la nécessité de vider le silo de boues cet automne, la **SOGEDO**, après accord des services de la **DDT**, a fait intervenir la société **SEDE** pour déshydrater lentement (**15 jours**) les boues au moyen d'une presse à vis avant de les évacuer sur une plateforme de compostage agréée à Autrey les Gray (70).

**8** analyses devront être réalisées durant les **2** mois de compostage. La **SEDE** est la seule entreprise offrant un procédé lent qui ne perturbe pas le fonctionnement de la station. En effet lors d'une déshydratation le lixiviat (jus de déshydratation) est renvoyé dans le bassin de tête, un apport massif modifierait les caractéristiques physico chimiques des liquides et l'efficacité des micro-organismes.

Le coût de l'opération s'élève à **26 484 € HT**, totalement – mais exceptionnellement, pris en charge par l'Agence de l'Eau.

Le procédé est délicat car innovant, nécessite une surveillance très régulière et les premières gelées de novembre ont bloqué temporairement le processus.



Toutefois, nous risquons d'avoir à l'employer de nouveau puisque d'une part la COVID 19 est toujours présente et d'autre part la réforme du cahier des charges de l'AOP Comté interdit désormais les épandages de boues de station d'épuration sur les parcelles des exploitations en AOP Comté.

Avec la Chambre d'Agriculture, la commune et Terre

d'Emeraude Communauté, - qui depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 exerce la compétence assainissement- ont contacté des exploitants locaux qui ne sont pas en AOP afin d'établir un nouveau plan d'épandage en respect du potentiel épuratoire des sols, et ainsi pouvoir épandre les boues localement, procédé plus souple, générant moins de transport et de concentration, et également moins onéreux ■

## Mise en séparatif du réseau d'assainissement de la ZA

Les travaux ont eu lieu du mois de février au mois d'octobre (avec une interruption pendant le 1<sup>er</sup> confinement), supervisés par les services du SIDEDEC et réalisés par l'entreprise BENE TRUY TP, sur la zone Artisanale, du croisement de la rue des Chevilles jusqu'au lotissement Tristan.

Les élus de la commune et de la communauté de communes avec les agents concernés ainsi que la SOGEDO, ont suivi les travaux qui ont pour but de conserver le réseau existant d'assainissement pour les eaux pluviales et poser une nouvelle conduite de diamètre 200 en fonte pour recevoir les eaux usées de chaque habitation et locaux d'entreprises.

Ces travaux de séparation des effluents évitent la pollution en réduisant au maximum les rejets dans le milieu et en supprimant l'arrivée d'eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées qui nuisent au bon fonctionnement de la station d'épuration.

Suite aux nombreux terrassements, l'enrobé a été repris sur l'emprise de la chaussée rue des Artisans.

Le montant des travaux s'élève à 28 140 € HT pour la commune sur le réseau d'eaux pluviales, la partie eaux usées dont le montant est de 144 879 € HT étant à la charge de la communauté de Communauté qui a la compétence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Nous avons bénéficié d'une subvention de 45 % de l'Agence de l'Eau et de 25% de DETR.

La cabane de chasse, le local communal qui abrite le Comité d'Animation de la Vallée de l'Ain et les Joyeux Pétanqueurs Pontois, ont été raccordés au réseau d'eaux usées pour un montant de 1381 € TTC.

**Les propriétaires ont 2 ans pour effectuer les travaux de mise en séparatif en raccordant sur les tabourets prévus d'une part leurs eaux pluviales et d'autre part leurs eaux usées, et en shuntant leurs fosses septiques lorsqu'elles existent ■**



# Travaux et projets

## Poursuite de la rénovation du lavoir de Blesney



**E**n 2019, la commune avait procédé à la rénovation de la toiture du lavoir. En 2020 la rénovation de ce petit patrimoine communal se poursuit par le nettoyage des murs et bassins.

Les travaux ont été réalisés par les agents municipaux : les joints de pierre ont été traités au mortier teinté, les fonds des bassins bétonnés pour recevoir une étanchéité de faible épaisseur, les évacuations ont également été refaites.

Pour 2021 le conseil réfléchit à la mise en valeur de ce bâtiment ■



Evacuation en pierres sèches

## Projet antenne relais Orange

**L**a commune a été identifiée dans l'arrêté national du 27 mai 2020 comme commune nécessitant une couverture mobile ciblée. A ce titre, un opérateur dit Opérateur leader a 24 mois pour améliorer la couverture mobile par l'installation d'une antenne relais. Notre opérateur leader assigné est Orange, les points cibles de la commune sont la place, tout le centre du village, la zone artisanale et le port.

Ce relais est destiné à une meilleure couverture de téléphonie 4G sur la commune, mais bénéficiera également aux communes limitrophes. Il accueillera aussi les autres opérateurs de téléphonie.

Après avoir étudié plusieurs possibilités dont la zone Artisanale derrière le local technique, la meilleure couverture est assurée par une implantation sur la parcelle de M. et Mme Micaud Eric et Alexia à l'arrière du cimetière. L'antenne sera installée sur une plateforme de 49 m<sup>2</sup> clôturée, le pylône s'élèvera à 36 m du sol et les émet-

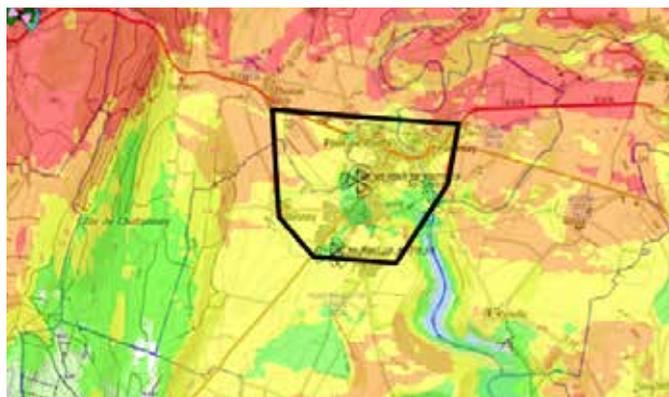
teurs installés à 32 m apporteront une couverture optimale du village aux dénivelés importants, le port de la Saisse sera également desservi grâce à cet emplacement. Les pins entourant le cimetière la dissimuleront partiellement. Nous travaillons avec Orange sur le choix de la couleur ayant le moins d'impact visuel.

Un échange de terrain est envisagé entre la commune et M. et Mme Micaud parties prenantes pour mener à bien ce projet d'utilité communale, ce dont nous les remercions vivement.

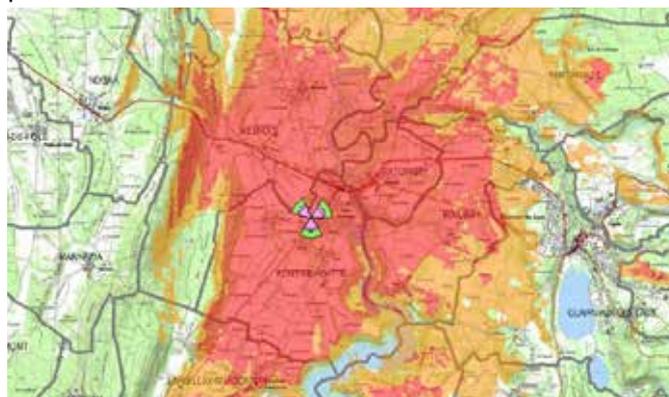
Tous les travaux sont pris en charge par Orange, selon la convention qui les lie à l'État :

- Géomètre
- Chemin d'accès
- Montage et entretien des installations

Un loyer annuel de 1200 € sera reversé à la commune pour cette installation ■



Couverture mobile actuelle, source Orange



Couverture mobile après installation de l'Antenne 36 m au Cimetière, source Orange

## Projet d'installation d'un city stade sur le terrain de tennis

Le conseil municipal a validé le projet et les demandes de subvention ont été faites. L'Agence Nationale du Sport a été sollicitée, et avec l'aide précieuse de Patrick Ebel de la DDJS pour le montage du dossier, a répondu favorablement à hauteur de 50 %. Un dossier DETR a également été déposé pour compléter le financement de ce projet qui se monte entre 45 000 et 50 000 € au vu des devis étudiés. Le Foyer Rural a souhaité accompagner cette installation répondant ainsi à sa vocation de développement d'activités ouvertes à tous, en octroyant à la commune une subvention de 6000 € dont nous les remercions vivement. C'est déjà le Foyer Rural qui avait financé l'aire de Jeux des enfants.

Le projet comprend : des paniers de baskets, de hand et mini foot, des barres de traction et un panier de basket extérieur, le plateau de tennis permettant cette extension. Des poteaux permettront de poser un filet de tennis ou de volley. Cet équipement permettra non seulement

aux jeunes de pratiquer librement une activité mais aussi à l'école ou aux associations de proposer des cycles sportifs ■



City stade de la commune de Romange

## Projet Salle multi-activités au Foyer Rural

Le conseil municipal a fait le choix de réhabiliter le Foyer Rural pour en faire une salle multi-activités pouvant accueillir tant les réunions que les manifestations associatives, mais permettant aussi de valoriser l'étage

de ce bâtiment en recréant un point lecture puisque la bibliothèque de Patornay a été fermée l'an dernier. Le conseil réfléchit également à la mise en place d'un espace de travail partagé. Ce projet s'accompagnera de la sécurisation des abords de la rivière et dans un second temps de l'aménagement de la rue de la Gare.

Nous avons sollicité des financements dans le cadre du plan d'accélération de l'investissement régional et si nous sommes retenus le premier acte d'engagement devra être signé avant fin décembre. Dans ce laps de temps réduit pour préparer au mieux le projet, nous avons demandé l'aide du CAUE (Conseil Architecture Urbanise et Environnement). L'année 2021 sera donc consacrée aux démarches administratives, consultations et plans ■



# Projets

## Projet d'aménagement d'une aire de vidange pour camping-car.

**F**ace au développement des campings cars, à la saturation des aires d'accueil et au déversement sauvage de leurs eaux usées, notamment au port, le conseil réfléchit à un projet d'aire de déversement des eaux noires, eaux grises, dépose d'ordures ménagères et remplissage en eau potable destiné aux camping-cars.

Equipée d'une **borne payante**, cette installation permettrait de mieux les recevoir sanitaire et de cohabiter plus sereinement avec les campings caristes de plus en plus nombreux à visiter le territoire, y compris aux ailes de saison lorsque les campings proposant cette prestation sont fermés.

La communauté de communes sera sollicitée pour nous accompagner.

Le site d'installation n'est pas défini précisément à ce jour ■



## Projet de logement pour personnes âgées et 2 parcelles constructibles

**L**e précédent conseil avait contacté plusieurs opérateurs pour réaliser des logements pour personnes âgées, et avait fléché pour cela dans le **PLU** la parcelle située entre le lotissement Cordier et le Stade.

Ces appels ont porté leurs fruits puisqu'en mars 2020 l'association **Âges et Vie** nous rappelait désirent implanter 2 structures jumelées. Chacune comprend 8 chambres de plain-pied de 30 m<sup>2</sup> avec salle de bain et sortie indépendante, une salle commune ouverte rassemblant cuisine, salle à manger et salon confortable. Au niveau supérieur un T3 /T4 logera le personnel, ainsi les résidents bénéficieront d'une présence permanente. Les repas sont cuisinés sur place par le personnel.

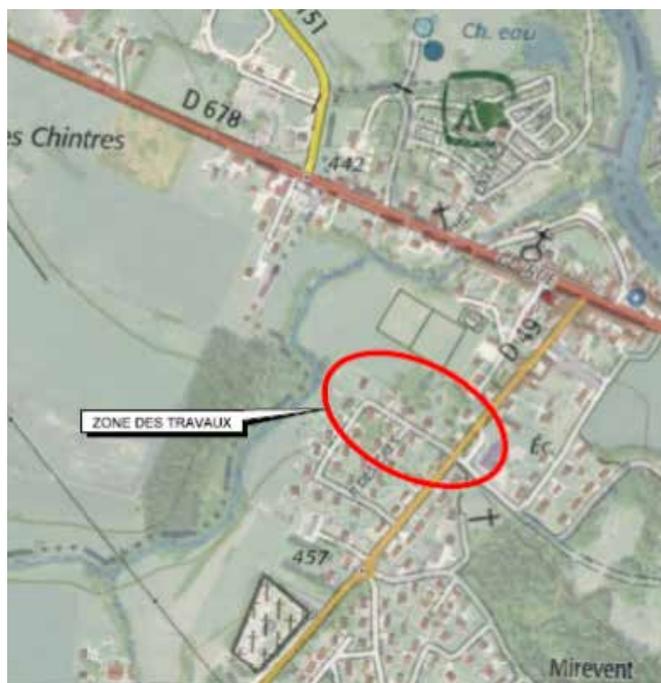
Ces structures sont destinées aux personnes jusqu'à un degré de dépendance de niveau **GIR2**.

Sur ce terrain, en plus de la structure **Âges et Vie**, deux parcelles seront également proposées à la construction pour des familles : une d'environ 1300 m<sup>2</sup> et l'autre de 650 m<sup>2</sup>.

A ce jour, nous travaillons sur les voies d'accès, les études des réseaux secs et humides sont en cours.

La saturation du transformateur sur le village nous impose une concertation avec le **SIDEC** et **ENEDIS** pour envisager un délestage de puissance. Ceci passera par la mise en place d'un autre transformateur, qui prendra en compte la prévision de la montée en charge des

installations électriques sur les terrains avoisinants. Le **CUB** a été accordé par la **DDT**, les démarches sont en cours pour déposer le permis d'aménager. Les travaux d'élagage du terrain ont déjà été effectués par les employés communaux ■



## POINT sur Le PLUi du Pays des Lacs



### Où en sommes-nous ?

**D**epuis avril 2018, les élus du Pays des Lacs travaillent ensemble à l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**, qui a pour objectif d'organiser le développement sur les **27** communes du territoire pour les **12** prochaines années. Il permet de lier directement les ambitions des élus (exprimées dans le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables**) à leur mise en œuvre à travers la gestion des sols (la traduction règlementaire du projet) :

“Quelles règles s’appliqueront aux futurs aménagements et constructions du territoire ? Où peut-on construire demain ? A quelles conditions ? Comment lier développements et préservation de la qualité du territoire ?”

L'année 2019 a été dédiée à la transcription des objectifs du **PADD** sur un plan de zonage, découpant le territoire en différents secteurs, sur lesquelles s'appliquent des règles différenciées (zones Urbaine, Naturelle, Agricole...).



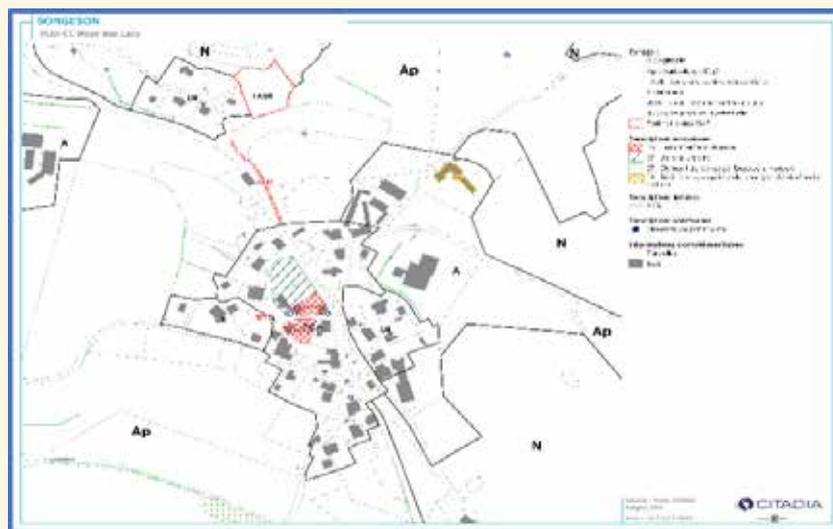
### Une année 2020 impactante sur l'avancée du dossier

- **La crise sanitaire :** mise en place des conseils municipaux retardée, réunions plénières très difficiles reprise réelle du dossier à l'été 2020.
- **Un projet de développement ambitieux** qui va au-

delà des prescriptions du **SCoT** (Schéma de Cohérence Territoriale) et une DDT qui a mis **3** mois à rendre un avis

- **nécessité de revoir à la baisse** nos ambitions si on veut un aboutissement du dossier.

# Le Pays des Lacs



Exemple de zonage

## Quel programme pour 2021 ?

L'objectif du territoire pour cette nouvelle année est de finaliser le projet du PLUi, en :

- Retravaillant le zonage et notamment les zones en extension pour respecter les zones humides, les enjeux de développement et déplacement
- Affinant le travail de traduction réglementaire réalisé jusqu'à aujourd'hui ;
- Actualiser le projet au regard des dernières évolutions

des communes du Pays des Lacs ;

- Finaliser le dossier de PLUi,
- Soumettre l'intégralité du dossier aux partenaires du territoire, afin de s'assurer de la bonne articulation des projets de différentes échelles et avec les territoires voisins (4 mois)
- Enquête Publique, pendant 1 mois, les citoyens seront alors amenés à se prononcer sur le projet, à émettre leurs remarques, afin de l'alimenter utilement,
- Approbation envisagée courant 2022.

## Registre de concertation : disponible dans chaque commune

Sur ce registre pourront être formulées toutes observations et propositions des habitants, des entreprises, des associations locales, etc  
Tant que le PLUI n'est pas exécutoire (2022), le PLU reste en vigueur sur PONT de POITTE

## INSTRUCTION des demandes d'Urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, pour les communes ayant un document d'urbanisme en vigueur, comme Pont de Poitte, qui dispose d'un **PLU**, l'instruction est gérée par Terre d'Émeraude Communauté, et non plus par la **DDT**. Notre communauté de communes ayant plus de **20 000** habitants l'Etat n'effectue plus ce service, sauf pour les communes encore soumises au Règlement National d'Urbanisme. C'est un service qui restera gratuit pour les pétitionnaires mais qui sera facturé aux communes car pour l'assurer il faut des agents, des locaux et des logiciels.

Cette prestation en régie permet une plus grande proximité avec les communes et les pétitionnaires.

**Les demandes de certificat d'urbanisme, permis d'aménager, permis de construire, démolir, et déclaration préalable sont toujours à déposer à la mairie AVANT de commencer tous travaux**, par contre en cas de doute, de questionnement nous avons aujourd'hui 2 interlocutrices compétentes et réactives qui peuvent apporter des réponses avant le dépôt final du dossier et donc faire gagner du temps à tous, car un dossier complet est gage d'une instruction plus rapide.

### RAPPEL :

Entre autre : les changements sur les menuiseries, toiture, façades dont isolation par l'extérieur, pose de clôture ou changement de couleur doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

### N'hésitez pas :

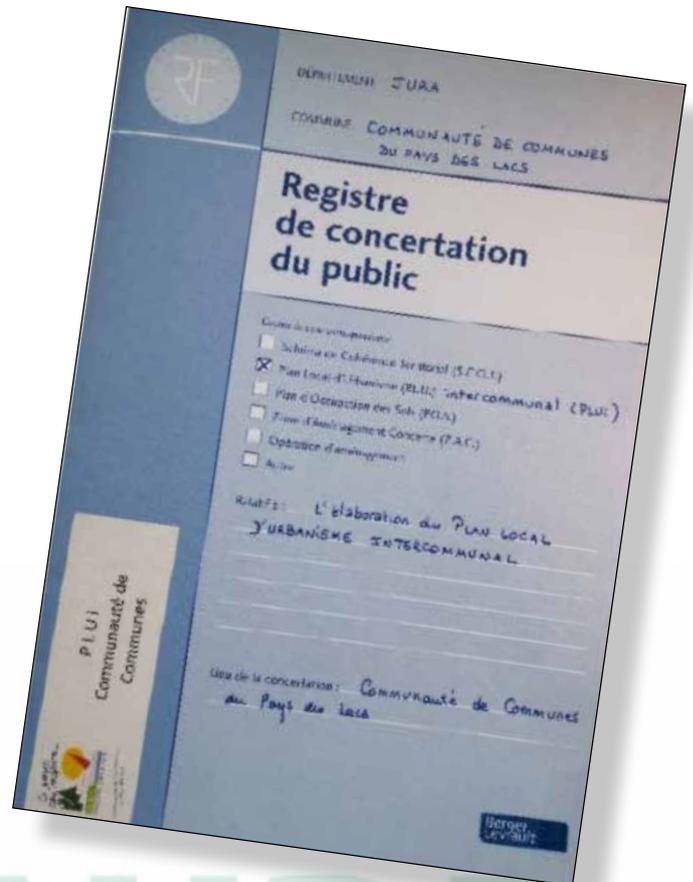
- à vous renseigner en mairie ouverture au public tous les après-midis de 14h00 à 17h00,

Tél 03 84 48 30 01

ou mail : [mairie@pontdepoitte.com](mailto:mairie@pontdepoitte.com)

- consulter le site de la commune pour connaître la réglementation du PLU :

<http://www.pontdepoitte.com/>



**Tant que le PLUI  
n'est pas  
exécutoire  
(2022),  
le PLU  
reste en vigueur  
sur  
PONT de POITTE**

# Tourisme

L'été 2020 à Pont de Poitte.

Suite au déconfinement, lors de cette saison estivale pontoise 2020, nous avons pu apprécier l'engouement des estivants pour notre village du Pays des Lacs.

Notre commune offre de nombreuses opportunités d'hébergements comme : un camping trois étoiles avec piscine, l'hôtel de l'Ain sur la place de la fontaine, des chambres d'hôtes, des gîtes de faibles ou grandes capacités, enfin des hébergements insolites ; yourte, roulotte, lodges.

En été, les résidences secondaires s'animent dans le village au fil des beaux jours. L'animation organisée par les commerçants, les associations, la municipalité, sur la place de la fontaine (le cœur de vie de notre commune),



propose les marchés du lundi et les marchés nocturnes de producteurs et créateurs. Les manifestations (la plupart annulées cette année) sur le parking du stade ajoutent une ambiance festive et un accueil chaleureux aux estivants habitués ou découvrant notre village pour leur premier séjour. Les communes environnantes par leurs infrastructures touristiques participent également à l'afflux de touristes de pays européens dans notre bourg. De multiples activités sportives se pratiquent sur le territoire de la commune : les randonnées pédestres, jogging, la pêche, le nautisme, le cyclotourisme, le VTT, le canoë kayak, les promenades équestres et bien d'autres sports et loisirs de plein air. On peut aussi flâner à Pont de Poitte sur les rives de l'Ain, au belvédère des côtes, à Monthiou pour son point de vue panoramique, au port de la Saisse et sa vue sur les marmites souvent photographiées sur les réseaux sociaux, une balade dans la forêt de Blesney et Poitte ou encore le pont enjambant

l'Ain la star des prises de vues.

Nos réflexions et futurs projets se concentrent à l'amélioration de l'accueil des campings cars, nombreux, sur l'ensemble de notre territoire en coopération avec la communauté de communes Terre d'Émeraude pour le port de la Saisse, la création d'un wc public adossé au foyer rue de la gare.

Cette année 2020, le village a été surpeuplé surtout le week end par les habitants des départements limitrophes voulant profiter de la rivière d'Ain et du lac de Vouglans, pour les pique-niques et la détente. Cette surpopulation crée des phénomènes de files d'attente, de pénuries, de circulation difficile mais ces désagréments sur deux mois de l'année sont primordiaux pour la prospérité de nos commerces, nos services de santé et le dynamisme de la commune ■

## Pont de Poitte d'hier et d'aujourd'hui

Des forges de la Saisse au Port de Plaisance ou d'un site de production à un espace de loisirs

“Des moulins figurent sur un plan vers 1756-1760 au saut de la Saisse. En 1759, les frères Louviers y établissent un martinet, détruit par un incendie en 1799. L'usine des forges de la Saisse est peut-être construite dès cette date par Noël Lemire père, ou acquise d'Alexandre de Bauffremont par Lemire le 16 juin 1807. Elle est mentionnée en reconstruction en avril 1842.

La production atteint 1200 tonnes de fer en 1857.

En 1873-1874, elle est transformée en laminoir (tôlerie anglaise) et produit 200 tonnes de tôles par mois. 1846 : 95 ouvriers. 1899 : 200 ouvriers.

Vers 1925, l'usine est convertie en centrale hydroélectrique équipée de 2 turbines et produit 13 000 kW par mois

L'usine électrique cesse de fonctionner lors de la mise en service du barrage de Vouglans”



Le site sera réaménagé en 2003 par le conseil départemental, avec 2 pontons, dont 1, sera détruit par des embâcles et non reconstruit. La gestion est assurée par la régie de Chalain.



Au 1<sup>er</sup> avril 2021 TEC devient propriétaire du site.

Merci à tous ceux qui nous ont fait passer des cartes postales et photos pour les diffuser.

# 2020 en images



Manifestation du 8 mai sans public,



Marchés nocturnes du mardi



Marché des artisans, Noël



Marchés du lundi



Entrainement Jura Lacs football



Masques et remerciements aux couturières



Manifestation du 11 novembre toujours sans public et avec masque



Changement de la barrière du belvédère - Conservatoire du littoral



Travaux d'assainissement en ZA, de février à octobre



Sauvetage d'un bateau par les pompiers, juin



Décorations de Noël - Comité d'animation



Sécurisation - route de Blesney -, avec l'Association Foncière



Mai 2020 - Travaux d'enrobé Grande Rue

# Commerces

## Nouvelles installations

### AMY'S NAILS

**M**arie JOLIN est installée à Pont de Poitte depuis 2018. Prothésiste ongulaire et à domicile, elle a créé sa micro-entreprise en juillet 2020.

Que ce soit pour une pose de vernis semi permanent, du gel ou un soin, Marie est là pour bichonner vos ongles.

Elle se déplace à domicile pour vous faciliter la vie dans un rayon de 50km autour de Pont de Poitte ■

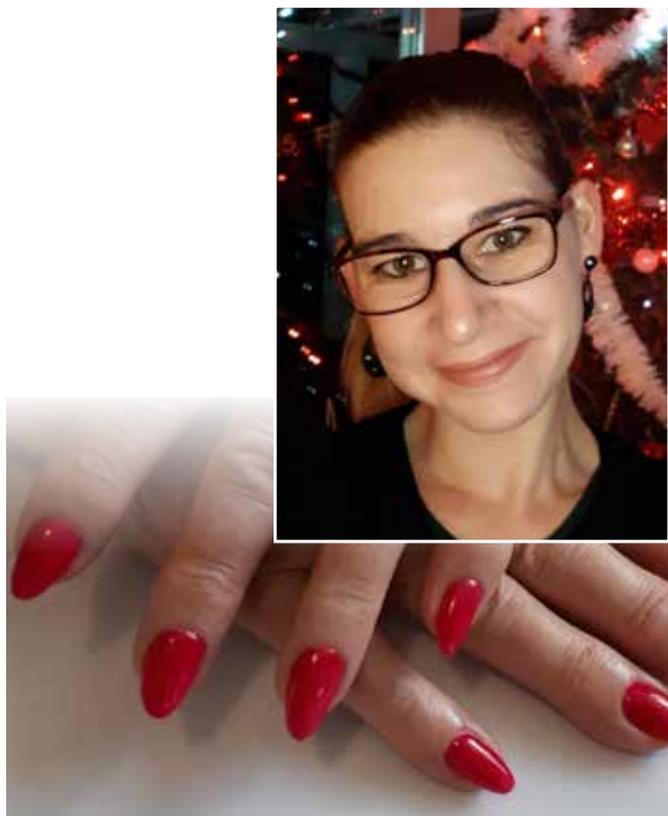
Active sur les réseaux sociaux, vous pouvez consulter sa page Facebook :

AMY'S NAILS 39 ou Instagram pour plus de renseignements.

**Pour prendre rendez-vous :**

06 32 33 71 85

ou par mail : amysnail.3964@gmail.com



### LA CLEF des CHOIX

**C**harlène Fournillon a créé sa société en juillet 2020, La Clé Des Choix. Assistante indépendante elle propose des prestations aux professionnels et aux particuliers : administratif, commercial et communication.

Aussi, si vous avez des besoins en communication (mise à jour de site internet, visuels, affiches, développement de vos réseaux sociaux, etc) ou toute autre demande, n'hésitez pas à la contacter ! ■

Site internet: <https://laclesdeschoix.fr/>

Contact :

[laclesdeschoix@gmail.com](mailto:laclesdeschoix@gmail.com)

06 49 68 47 67



*Découvrez mes prestations de secrétaire indépendante*

## EPICERIE DES CONSUM'ACTEURS

L'épicerie a ouvert cet été, Anne Sophie SOU-LALIOU décrit son projet :

«Je souhaitais m'engager concrètement, durablement et rapidement dans la protection de l'environnement.

C'est la raison pour laquelle j'ai créé cette épicerie. De mon point de vue, consommer le plus possible local, exclusivement bio et autant que possible en VRAC me paraissait être un levier essentiel et urgent pour la protection de la biodiversité et donc de l'humain.

Le nom de mon épicerie Consom'Acteurs m'est apparu comme évident : la manière dont nous consommons doit nous faire prendre conscience de notre rôle et de notre importance dans le consumérisme actuel. Consommer est maintenant un acte politique, où chacun a la possibilité de consommer de manière responsable, éthique et équitable» ■



## CRÊPES ET GOURMANDISES



Un agrandissement attendu : depuis ce début d'hiver la crêperie a ouvert son extension, malheureusement crise Covid oblige, les tables ne sont pas installées, seules la boutique et la vente à emporter avec possibilité de menus complets fonctionnent ■



# Associations



## JURA LACS FOOTBALL

« A Jura Lacs, le football se pratique à tout âge, par tout le monde et à tout niveau au féminin comme au masculin... Bref, une véritable école de vie et une grande famille..! ».

**J**ura Lacs Football est au regret de ne pouvoir proposer un article à l'équipe de rédaction du journal communal "LE PONTOIS". En effet, en raison de contraintes liées à l'application des mesures sanitaires, la saison de football a été pauvre en évènement ■

Vous êtes intéressé(e) par notre club et vous souhaitez nous rejoindre en tant que joueur, dirigeant, éducateur, partenaire...  
N'hésitez pas à contacter Arnaud MARTIN  
au 06.15.88.01.93

## Joyeux Pétanqueurs Pontois



image d'archive

**L**e club se maintient avec un effectif stable de **84** adhérents, à savoir **50** licenciés et **34** cartes de clos ou sympatisants.

La pandémie a limité nos manifestations sportives, aucune en interne et seulement deux participations en compétitions départementales. La première était le championnat départemental du Tir de Précision où deux joueurs ont participé et la Coupe de France qui a mobilisé une équipe de sept membres. Celle-ci s'est inclinée au deuxième tour de la compétition, bravo à eux. Nous avons apporté notre collaboration pour l'organisation de marchés nocturnes, merci à la municipalité pour la confiance qu'elle nous a accordée.

Nous sommes malheureusement dans l'obligation de reporter notre Assemblée Générale programmée initialement le **07 décembre** et qui sera reportée au début de l'année 2021 dès que les conditions nous l'autoriseront. Au cours de cette Assemblée, le bureau sera renouvelé dans son intégralité. Après **18** années de présidence, je passerai le relais mais je serai candidat comme membre du bureau.

Je vous souhaite une bonne santé et prenez soin de vous ■

Le Président  
Jacques PARIS



pour tous, toute la vie, partout



Il y a des gestes  
qui rassurent...  
d'autres  
qui font du bien...  
Il y a des gestes  
de tous les jours...  
et d'autres  
exceptionnels

Vu à  
la télé

**D**ans le secteur de **Pont de Poitte**, l'ADMR est formidablement active. Au quotidien en relation avec les partenaires et acteurs locaux, ses bénévoles et ses salariés sont très engagés pour mettre en œuvre les services à domicile les plus adaptés et contribuer à la vie économique et sociale du canton.

L'Association locale ADMR de Pont de Poitte intervient sur **14** communes.

Elle propose diverses activités : ménage et repassage, garde d'enfants, aide à la personne, téléassistance.

L'association locale ADMR de Pont de Poitte réalise **10259** heures d'intervention Aide à domicile. **5** bénévoles et **14** salariés soutiennent cette association locale ■

Vous souhaitez en savoir plus sur  
**l'ADMR ?**

**Ses services ?**

**Les missions bénévoles proposées ?**

**Ses métiers ?...**

**Alors contactez-nous !**

Contact de l'Association locale ADMR  
de Pont de Poitte

Tél. : 03 84 44 79 94

Courriel : [admr4@ptpoitte.fede39.admr.org](mailto:admr4@ptpoitte.fede39.admr.org)

Les actions de l'ADMR  
reposent sur des valeurs fortes :



- Universalité
- Respect de la personne aidée
- Citoyenneté
- Proximité



## AMIS DE LA RIVIÈRE D'AIN

La covid 19 a complètement chamboulé nos prévisions pour cette année, et 2021 sera sûrement impactée.

Malgré tout, en respectant les règles sanitaires nous avons maintenu une seule sortie sur la zone humide reméandrée du Nanchez et du Trémontagne pour voir les bienfaits des travaux réalisés en 2016 (voir le lien youtube ci-dessous).

<https://www.youtube.com/watch?v=OBE4p-vCPhw>

Dans un autre registre, avant l'arrivée des touristes nous avons mis en place un panneau d'information illustrant la faune de la rivière d'Ain sur la cabane des canoës rue de la gare.

Un débat voit le jour concernant l'impact de la filière comté sur la pollution des rivières, via les lisiers qui déversent des quantités trop importantes de nitrates et de phosphore dans les lacs et les cours d'eau. C'est un sujet qui fera partie de notre programmation pour l'année prochaine si les conditions le permettent.

Cette année, cinquième consécutive avec un déficit pluviométrique, nous montre très certainement ce que seront nos paysages dans les années à venir. L'épisode de sécheresse durant le premier confinement, concomitant avec les épandages de lisier ont mis à mal les cours



d'eau. L'été avec seulement 60% des précipitations moyennes a vu de nombreux affluents de l'Ain subir des assècs, qui répétés au fil des années ne permettent plus à la vie piscicole de s'installer. Cette normalité qui semble s'installer demande encore plus de précautions dans la pratique des loisirs (canoës, baignades), de réductions des rejets polluants, de préservations et entretiens des berges.

En espérant très vite venir à bout de cette épidémie de covid 19

**Le président,  
Philippe CADOR**



# Associations

## Association des Parents d'Elèves

L'Association des parents d'élèves du groupe scolaire de Pont de Poitte, a pour but de financer les activités scolaires et péri-scolaires.

Pour ce faire, elle organise quatre manifestations principales : un marché de Noël, un loto à la salle des fêtes de Clairvaux, une vente de pizzas et sa traditionnelle fête d'été. Par ailleurs, chaque année, l'Association des Parents d'Elèves réalise la vente du bleuet lors des cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai, et reverse l'intégralité des sommes collectées à l'Organisation Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerres.

L'année scolaire 2019-2020 aurait dû voir un voyage à Vulcania se réaliser, et s'achever par une grande fête en l'honneur du Directeur Philippe PERRIN, qui a pris sa retraite après 20 années au service de l'école et de nos enfants.

Mais la crise sanitaire et le confinement ont interdit toutes les sorties scolaires, et bouleversé notre programme habituel nous contraignant à annuler notre vente de pizzas et la fête d'été.

Cette année encore, notre action va être impactée par les mesures sanitaires et la tenue de certaines manifestations est incertaine : le marché de Noël n'ayant pas eu lieu, une vente de chocolats a permis de financer les cadeaux aux

enfants. Nous n'organiserons pas de loto, mais gardons l'espoir de pouvoir réaliser une vente de pizzas au printemps et que notre fête d'été pourra clôturer l'année scolaire. Mais cela dépendra de l'évolution de la situation sanitaire, et notre association devra s'adapter et innover, comme elle l'a fait l'an passé en compensant l'absence de photo de classe.

Nous savons pouvoir compter pour réaliser nos actions sur les parents d'élèves, mais également sur l'implication de l'équipe pédagogique et de sa nouvelle Directrice, Laurence GAY.

Dans ce contexte si particulier et en espérant vous retrouver prochainement lors de nos manifestations, le Bureau de l'Association des Parents d'élèves du Groupe Scolaire de Pont-de-Poitte vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2021 ■



### CALENDRIER 2021

(sous réserve)

**printemps**

**VENTE DE PIZZAS**  
groupe scolaire

**juin**

**FÊTE D'ÉTÉ**  
stade de Pont-de Poitte

#### Composition du bureau

Président	Dimitri de <b>MERONA</b>
Trésorière	Anne <b>JANSSOONE</b>
Vice trésorière	Carole <b>MAGRÉAULT D'ATTOMA</b>
Secrétaire	Estelle <b>PELLETIER</b>



**aepontdepoitte**

**aepontdepoitte@gmail.com**

## Foyer Rural du Val de l'Ain

**Section Canoë Kayak :** (4 personnes à disposition)

1°) Distance 6 Km, temps de descente 1h30, parcours facile à la portée de tous, même débutant.

2°) Distance 12 Km, temps de descente 3h00, parcours sauvage, plusieurs espèces d'oiseaux, rapaces à découvrir sur la retenue du barrage de Blye.

3°) Distance 20 km et 24 Km, temps de descente 5h00 pour passer une agréable journée avec pique-nique et baignade.

**Section Gym :**

Depuis de nombreuses années, le Foyer Rural du Val de l'Ain propose des cours de Gym le mercredi soir de 19h30 à 21h00.

Les cours sont donnés par un animateur ou animatrice de l'E.P.G.V.

Les séances sont toutes différentes mais sont toujours axées sur le renforcement musculaire avec du matériel prêté par le Foyer Rural ou par l'animateur.

**Section Sport :**

Création d'un stade multisport à la place du terrain de tennis avec la participation du Foyer Rural à hauteur de 6000 € et dont le reste est à la charge des subventions et de la Commune ■



image d'archive

la société de chasse lors d'un instant de convivialité ■

**Président Pierre Balland**



Composition du bureau	
Président	Daniel PERNOT
Vice-Président	Alain VERPILLAT
Trésorière	Patricia VERJUS
Secrétaire	Elvire LANDINI

# La Santé et services à la personne à Pont de Poitte



Sandra Gros  
Infirmière



Corinne Génovèse  
Infirmière



Meggie Perciot  
Infirmière Asalée



Laurie Mayet  
Psychologue



Anca Daramus  
Médecin

L'équipe du pôle santé de Pont de Poitte au complet.  
Forte de 3 infirmières, d'une psychologue clinicienne, psychothérapeute (arrivée en juin 2020)

et d'un médecin généraliste elle apporte une réponse immédiate et professionnelle en matière de soins à la population pontoise et des environs. A compter d'avril 2021, Mme Clémentine Dutriaux assurera régulièrement les remplacement du Docteur Daramus ■

## Pharmacie Pontoise

41 Grande Rue, 39130 Pont de Poitte



## Cabinet Askone

KINESITHERAPIE et OSTÉOPATHIE  
4 rue des artisans 39130 Pont de Poitte



## SSIAD des lacs

88 Grande Rue - 39130 Clairvaux les lacs  
Tél 03 84 25 25 02  
admr23@lacs.fede39.admr.org  
Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 11h



## ADMR de Pont de Poitte

Tél. : 03 84 44 79 94  
Courriel : admr4@ptpoitte.fede39.admr.org





Élections départementales et régionales  
**13 et 20 juin 2021** - à confirmer -

A 16 ans : OBLIGATION Recensement militaire  
à faire en mairie

## Etat civil MEMO

### NAISSANCES

**DUBOURGNOUX** Joana  
le 17/03/2020

**CABAUD** Lucas  
le 31/07/2020

### MARIAGE

**PERY** Nicolas et **VERJUS** Milvia  
le 11/01/2020

**MAITRE** Francis et **ALVAREZ** Patricia  
le 04/08/2020

### DECES

**LHOMME** Hélène le 23/06/2020  
(née GRESSET en 1941)

**VUILLERMOZ** Damien le 06/07/2020  
(né en 1984)

**BOROWICZ** Anaïs le 26/08/2020  
(née en 1993)

**MARCHAND** Thérèse le 29/12/2020  
(née DUBOIS-PAGANON en 1937)

15

SAMU

17

POLICE / GENDARMERIE

18

SAPEURS-POMPIERS

112

TOUTES URGENCES

03.84.60.26.70

pour toute  
intervention de  
dépannage sur les  
réseaux d'eau et  
assainissement



Petit rappel sur le ramassage des ordures ménagères :

\* bacs bleu tous les vendredis matin  
des semaines paires,

\* bacs marron/gris tous les jeudis  
matin.

Pour toute information complémen-  
taire sur ce service et également  
pour acheter/remplacer vos pou-  
belles, veuillez vous adresser à la  
Communauté de Communes, pôle de  
Clairvaux-les -Lacs :

Tél 03.84.25.23.90



# Calendrier des manifestations

# PONT DE POITTE 2021

- sous réserve -

	date	organisateur	lieu	manifestation
Mai	ven 8	Commune	Monument aux morts	Commémoration 08/05
	dim 10	Comité d'Animation	Place de la Fontaine	Marché aux fleurs
juin			Place de la Fontaine	Fête de la musique
		Foyer Rural	Stade de Pont-de-Poitte	Vide grenier
juillet		Association des Parents d'élèves	Stade de Pont-de-Poitte	Fête d'été
	mar 13	Joyeux Pétanqueurs Pontois	Place de la Fontaine (ou Foyer)	Bal de la fête nationale
	sam 17	Comité d'Animation	Stade de Pont-de-Poitte	Soirée moules frites
août		Foyer Rural	Stade de Pont-de-Poitte	Soirée festive
	dim 22	Comité d'Animation	Stade de Pont-de-Poitte	Randonnée pedestre
		Commune	Stade + salle Marguerite Delair	Fête patronale
octobre	dim 18	Joyeux Pétanqueurs Pontois	Clairvaux-les-Lacs	Loto
novembre	jeu 11	Commune	Monument aux morts	Commémoration
	sam 21	Comité d'Animation	Salle du foyer	Soirée
décembre				Téléthon
				Noël au Pays des Lacs

### Marché estival :

Produits frais et artisanaux **place de la Fontaine les lundis matin du 28 juin au 6 septembre 2021**

### Marchés nocturnes :

**Place de la Fontaine les mardis soir du 6 juillet au 24 août 2021**

### Randonnées pédestres :

ouvert à tous sauf juillet et août  
départ du stade de Pont-de-Poitte

\* circuits d'environ **10 km** tous les lundis à 13h45

\* circuits d'environ **6 km** tous les jeudis à 14h00

### Gym/fitness :

Foyer Rural (06 70 06 13 16)  
Période scolaire : gym les mardis 14h30 à 15h30

fitness les mercredis de 19h30 à 21h30

Lieu : salle du foyer

### Jeux de société :

Club de la Combe d'Ain  
(07 27 25 34 99)  
Période scolaire : les mardis de 13h30 à 17h00

Lieu : salle Marguerite Delair